

CSE : formation économique

Cours Pratique de 5 jours - 35h

Réf : RBV - Prix 2024 : 2 990€ HT

Pour délibérer avec l'employeur, il est nécessaire que les membres du CSE acquièrent les compétences juridiques, économiques et financières pour exercer pleinement leurs attributions économiques. Cette formation vous permettra d'obtenir les qualifications indispensables au bon déroulement de votre mandat.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Connaître le rôle et les missions du Comité Social et Économique (CSE)

Acquérir le vocabulaire comptable, financier et juridique

Apprécier la situation économique et l'environnement de l'entreprise

Suivre les informations nécessaires pour apprécier la rentabilité et la santé financière de son entreprise

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie participative, nombreux exercices et études de cas, quiz, mises en situation.

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 05/2022

1) Comprendre le rôle, les missions et le fonctionnement du CSE

- Cerner le rôle et les attributions du Comité Social et Économique.
- Connaître la composition du CSE.
- Organiser les différentes commissions du CSE.
- Gérer les ressources et moyens disponibles du CSE.

Travaux pratiques : Quiz.

2) Exercer les attributions économiques

- Distinguer la notion d'information et de consultation.
- Identifier les consultations récurrentes et ponctuelles.
- Analyser les informations de la base de données économiques et sociales.
- Connaître les principes du déroulement des réunions.
- Recourir aux droits d'alerte quand nécessaire.

Mise en situation : Déroulement d'une réunion du CSE sur un projet d'entreprise.

3) Analyser les comptes de l'entreprise

- Analyser le bilan et le compte de résultat.
- Évaluer la santé financière de son entreprise.
- Cerner les rôles et missions des experts comptables et commissaires aux comptes.

Travaux pratiques : Examen de bilans.

4) Repérer l'investissement et le financement de l'entreprise

- Recenser les principales sources de financement de l'entreprise.
- Apprécier la capacité d'autofinancement.

PARTICIPANTS

Représentants du personnel au CSE, représentants syndicaux.

PRÉREQUIS

Aucune connaissance particulière.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez Mme FOSSE, référente handicap, à l'adresse suivante psh-accueil@orsys.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

- Déchiffrer le tableau de financement.

Travaux pratiques : Comparaison des différentes stratégies de financement et identification de leurs conséquences sociales et économiques.

5) Comprendre et exploiter la base de données économiques et sociales (BDES)

- Connaître le contenu de la BDES.

- Interpréter les données.

- Établir les liens entre les trois grandes consultations.

Travaux pratiques : Préparation d'une réunion de consultation sur la situation économique et financière de l'entreprise à partir de la BDES.

6) L'épargne salariale

- Suivre la gestion du plan d'épargne et Perco.

- Comprendre l'épargne salariale et les informations associées.

- Appréhender les règles concernant la participation et l'intéressement.

Travaux pratiques : Quiz.

7) Se repérer dans les différentes modifications juridiques

- Appréhender la représentation au Conseil d'administration ou au conseil de surveillance.

- Comprendre le déroulement d'une fusion ou de scissions et les conséquences.

- Connaître les principales formes juridiques et les organes de direction.

Travaux pratiques : Quiz.

8) Agir en cas de plan de sauvegarde de l'emploi

- Définir le licenciement économique.

- Connaître les procédures des petits licenciements.

- Connaître les procédures des grands licenciements.

- Se positionner lors des consultations.

Travaux pratiques : Quiz.

LES DATES

CLASSE À DISTANCE

2024 : 27 mai, 15 juil., 04 nov.

PARIS

2024 : 08 juil., 21 oct.